Point de vue d'AREVA sur le GEP

Lors des travaux de réaménagements des mines d'uranium de la division minière de la Crouzille dans le Limousin qui se sont achevés il y a une quinzaine d'années, AREVA a poursuivi les objectifs suivants : la suppression de tout risque au titre de la sécurité publique (tenue des digues), la protection des personnes et de l'environnement par la réduction aussi bas que raisonnablement possible des impacts résiduels, l'intégration harmonieuse des sites dans le paysage.

Pionnier dans le réaménagement des mines d'uranium, AREVA s'est associée à de nombreux organismes scientifiques pour mener à bien ces actions.

Plus de 15 ans après la fin de l'exploitation des dernières mines, AREVA continue d'assurer la surveillance et le contrôle radiologique et environnemental des sites. A cette fin, un service dédié a été mis en place à BESSINES, sur les lieux mêmes d'une partie des anciennes activités du groupe.

Les réaménagements comme la surveillance environnementale sont effectués sous le contrôle de l'administration dans un cadre réglementaire évolutif.

Au-delà des exigences réglementaires, AREVA s'est attachée dès l'origine à mener ses opérations de réaménagement des mines comme l'ensemble de ses activités en concertation avec les parties prenantes qui le souhaitaient.

Cette démarche de progrès continu s'inscrit dans la perspective de gestion à long terme de ces sites. Antérieure au texte, elle répond à l'esprit de la circulaire du MEEDDM et de l'ASN du 22 juillet 2009 relative à la gestion des anciennes mines d'uranium à laquelle s'adosse un plan d'actions proposé par AREVA pour améliorer la surveillance des lieux concernés. Elle vient ainsi préciser et compléter ces actions comme celles déployées dans le cadre du Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR) et de MIMAUSA.

A l'issue des 3 années et demi de réflexion du GEP, AREVA confirme sa satisfaction de s'être engagée dans cette initiative d'expertise pluraliste conforme à sa propre politique de transparence et de progrès continu.

L'enrichissement réciproque de compétences et l'expression d'opinions plurielles sur les sujets traités, aussi complexes soient-ils, constituent, après maturation, un gage d'objectivité propice à la définition de solutions pragmatiques,

Les conclusions du GEP sur la gestion à long terme des activités de réaménagements ont pour certaines d'entre elles, été mises en place par AREVA avant même la remise du rapport.

Pour intéressante qu'elle soit, il faut convenir que cette démarche procède d'un processus relativement lourd en matière de disponibilité des compétences, de budget à mobiliser par l'ensemble des parties prenantes concernées et de communication des résultats. Aussi, dans certains cas, dans un souci d'efficacité, il conviendrait plutôt que de la systématiser de réfléchir avec pragmatisme à la mise en place d'une structure conservant un nécessaire caractère pluraliste mais d'un fonctionnement plus souple.